



Frais bancaire en commission d'intervention

Par **doudou670**, le **25/09/2013** à **16:29**

Bonjour ,la banque nous a prélevé une centaine d'euros en 1mois ,2fois 20euros le même jour en frais prélèvement impayé ,1 fois 26,25 en commission d'intervention et 5 fois 8,75 euros en commission d'intervention.A t-elle le droit de prélever tous ces frais alors que nous avons un découvert autorisé et un compte izicarte .Merci pour vos réponses

Par **trichat**, le **25/09/2013** à **21:30**

Bonjour,

Les frais de découvert bancaire sont en principe prévus dans la notice que doit obligatoirement vous remettre votre banque; cette notice donne le détail des commissions qui seront perçues en cas de découvert bancaire. Mais il est vrai que très souvent nous n'y prêtons qu'un oeil trop discret.

La première chose à vérifier est donc ce document.

Cordialement.

Par **trichat**, le **25/09/2013** à **21:31**

Bonjour,

Les frais de découvert bancaire sont en principe prévus dans la notice que doit obligatoirement vous remettre votre banque; cette notice donne le détail des commissions qui seront perçues en cas de découvert bancaire. Mais il est vrai que très souvent nous n'y prêtons qu'un oeil trop discret.

La première chose à vérifier est donc ce document.

Cordialement.